

Directives du programme Subventions idées phares

(also available in English)

Date limite pour l'envoi des demandes de subvention : 26 mars 2023, 23.59 h HNE

En quoi consiste ce programme?

Les Subventions idées phares (SIP) ont été mises sur pied pour appuyer les idées de recherche libre en émergence. Le programme s'intéresse aux idées d'avant-garde à haut risque, mais particulièrement prometteuses **qui ne sont pas actuellement subventionnées** dans le cadre de collaborations ou de programmes de financement de la recherche extra-universitaire au Canada ou à l'étranger.

Comment fonctionne le programme?

Ce programme s'adresse aux membres réguliers du corps professoral, ceux qui ont un poste à temps plein permanent ou menant à la permanence, ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs d'un institut affilié qui détiennent un poste professoral à l'Université d'Ottawa. Pour être admissibles, les projets doivent s'arrimer aux principaux [axes stratégiques de recherche](#) de l'Université et à au moins un des domaines sous-jacents. Les propositions retenues se verront accorder des fonds servant à financer la participation d'une doctorante ou d'un doctorant au projet, jusqu'à concurrence de 20 000 \$. Les membres de la communauté de recherche sont fortement encouragés à compléter cette somme.

Quels sont les critères de sélection?

Les idées phares ne se limitent à aucun domaine en particulier. Les projets doivent se démarquer par leur originalité et leur intention de véritablement repousser les frontières de ce que l'on considère aujourd'hui comme à l'avant-garde dans une quelconque discipline. Ils peuvent notamment servir à mettre à l'essai de nouvelles idées et de nouveaux concepts qui pourraient s'avérer tout particulièrement d'intérêt dans les cinq à dix prochaines années. Des objectifs réalistes doivent aussi être définis dans la proposition (publications, financement des grands organismes, etc.).

Participation étudiante : Une doctorante ou un doctorant d'exception à temps plein doit travailler au projet à temps partiel.

Partenaires à l'étranger : Au moins une personne partenaire à l'étranger doit contribuer au projet par ses apports intellectuels ou en nature (données, échantillons, analyses, mentorat, supervision, revue de la littérature ou autre).

Échéancier : Le projet doit être d'une durée maximale d'un an (pour se conclure au plus tard le 30 avril 2024); selon l'étendue du projet, un échéancier allant d'un à douze mois pourrait être admissible.

Demande

Pour faire une demande de subvention, vous devez préparer une note conceptuelle (voir le formulaire de demande).

Rapports

À la mi-parcours et à la conclusion du projet, la doctorante ou le doctorant doit donner une brève présentation au Cabinet du vice-rectorat à la recherche et à l'innovation, auquel pourraient se joindre des membres de la faculté et du Cabinet de la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales.

Dépenses admissibles et utilisation des fonds alloués

- La SIP sert à rémunérer la doctorante ou le doctorant pour sa participation au projet. Il n'est pas nécessaire de joindre un budget à votre demande, mais vous devez indiquer dans le formulaire toute dépense de nature non salariale anticipée, avec justification à l'appui.
- Ce programme n'est pas cumulable avec d'autres dispositifs du CVRRI ou du RIEEX en cours. Les étudiantes et étudiants détenteurs de Bourses d'études supérieures du Canada Vanier ou de Bourses de doctorat du Canada ne sont pas admissibles. Vous devez préciser dans le formulaire toute autre bourse qui lui a été décernée.
- Vous ne pouvez utiliser les fonds obtenus dans le cadre de cette subvention pour rémunérer d'autres membres de la communauté étudiante, financer d'autres projets, vous procurer de l'équipement ou à toute autre fin (publications, etc.).
- La SIP n'est pas renouvelable et ne peut être attribuée plus d'une fois à un même projet ou à la même personne candidate au doctorat.

Personne-ressource

Andrew Grosvenor
Chargé de projet principal
Recherche internationale et apprentissage expérientiel
andrew.grosvenor@uottawa.ca

Version finale 3 février 2023